assura.

Assurance de base – PharMed

Proche de votre médecin et de votre pharmacie

Choisissez le médecin qui assurera votre suivi de manière privilégiée et achetez vos médicaments dans l'une des pharmacies agréées par Assura. Vous bénéficiez ainsi d'un accompagnement personnalisé et de primes avantageuses.

Vos avantages

Médecin de famille
Accompagnement personnalisé par votre médecin de famille.

Pharmacies agréées
Achats de vos médicaments dans les pharmacies agréées du modèle, avec en plus des avantages.

Vos plus

Rapport qualité-prix
Si le catalogue de prestations est identique à celui du modèle Basis d'Assura, les primes, elles, sont réduites.

Réduction de prime
En fonction de votre canton et de votre franchise, vous bénéficiez de rabais importants par rapport aux primes du modèle d'assurance de base Basis.

Liberté de choix
Vous pouvez sélectionner votre médecin de famille parmi tous les médecins autorisés à pratiquer en Suisse.

Votre mode d'emploi

1. Commencez toujours par consulter votre médecin de famille pour toute question de santé. Des exceptions s'appliquent en cas d'urgence, en Suisse ou à l'étranger, ainsi que lors d'une consultation chez un ophtalmologue, un pédiatre ou un gynécologue.

2. Votre médecin de famille évalue s'il peut s'occuper de votre traitement ou s'il est nécessaire de vous orienter vers un spécialiste.

3. Pour acheter vos médicaments, vous devez vous rendre dans l'une de nos pharmacies agréées.

PharMed en détail

Médecin de famille
Sélectionnez vous-même votre médecin de famille parmi les professionnels autorisés à pratiquer. Il devra être votre personne de contact lors de toutes vos démarches médicales.

Pour vos enfants
Vous avez la possibilité de choisir un pédiatre comme médecin de famille.

Spécialiste
Votre médecin de famille vous oriente vers un spécialiste en cas de besoin.
Vous devez alors lui demander un bon de délégation vous permettant de poursuivre votre traitement.

Pharmacies agréées
En achetant vos médicaments dans l'une de nos pharmacies agréées, vous profitez de différents avantages et de rabais. La liste des pharmacies agréées se trouve sur notre site web assura.ch/pharmed

Informations générales

Médicaments génériques
Vous pouvez préciser à votre médecin ou votre pharmacien que vous souhaitez recevoir des médicaments génériques. Tout aussi efficaces que les produits originaux, ceux-ci permettent de réduire le coût de vos traitements.

Assurances complémentaires
Assura propose une large gamme d'assurances complémentaires. Composez une solution d'assurance sur mesure, en fonction de vos besoins et de votre budget.

Services digitaux
Avec l'App Assura et votre Espace Client, vous pouvez gérer vos données personnelles, consulter vos contrats, obtenir un récapitulatif de vos frais médicaux et effectuer vos démarches en ligne, 24h / 24 et 7j / 7. En cas de maladie, le vérificateur de symptômes vous propose une première évaluation de votre état.

Contact
assura.ch
0800 277 872

Cette fiche est établie à titre purement indicatif afin de vous donner un aperçu de l'assurance. Seules les conditions générales et spéciales d'assurance déterminent le droit aux prestations.

0526FPPMFR7